



Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 16 Décembre 2024

En exercice :	23
Présents :	18
Excusés :	2
Absent(s) :	0
Pouvoirs :	3
Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

47/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize décembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoint présents : M. BERNARD Pascal, M. BURETTE Guy, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine, Mme DERONGS DUSSART Stéphanie M. LAVALLÉE Richard.

Conseillers délégués : M. LANCIEN Dominique, Mme LEMAIRE Corinne.

Conseillers présents : Mme DUCHESNE Valérie, Mme DUTOT Nathalie, M. FLEURY Jean-Luc, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HORCHOLLES Willy, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie, M. Guillaume QUILLET.

Pouvoirs : Mme BULKAEN Francine à Mme BERTOU Aline
M. CHÉRON Julien à M. LANCIEN Dominique
Mme DUGARD Virginie à M. LAVALLÉE Richard

Absent : M. BÉRI Marc

Secrétaire de séance : Mme PLUVIOSE Marie

OBJET : SIEGE > Enfouissement des réseaux « Rue Benoist » commune déléguée de Fresne l'Archevêque.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux d'enfouissement sur les réseaux « Rue Benoist – Fresne l'Archevêque ».

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :

- ✓ en section d'investissement: **44 167.00 €**
- ✓ en section de fonctionnement: **17 500.00 €**

Étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider les propositions émises ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

Fait en séance le 16/12/2024

Madame le Maire

Aline BERTOU

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 027-200085462-20241216-47_2024DELIB-DE

S²LO

